

## RAPPORT DE LA REUNION CONJOINTE DES GROUPES DE TRAVAIL SUR LE KRILL ET LE CEMP

6.1 Cette réunion, qui s'est tenue à Viña del Mar au Chili, du 5 au 6 août 1992, a été présidée par M. Østvedt (président du Comité scientifique). Les responsables du WG-CEMP et du WG-Krill ont exercé les fonctions de rapporteurs.

6.2 Le rapport récapitulatif a été présenté par M. Østvedt, qui a fait part de la réussite de ce projet d'interaction, et a souligné certains des principaux accomplissements et des actions proposées. Le Comité scientifique, en examinant le rapport, a concentré son attention sur ces domaines.

### EVITEMENT DU KRILL

6.3 La définition et l'explication détaillées de l'évitement ont été particulièrement appréciées. Pour faciliter la compréhension du rapport du Comité scientifique, il a été convenu de répéter cette définition dans le présent rapport et de l'inclure dans le Glossaire des termes scientifiques de la CCAMLR (Annexe 12). Il a été noté qu'il faut être particulièrement méticuleux lors de la traduction de ce terme, de faire la distinction entre l'évitement dans ce contexte et celui de la perte due à l'évitement de la pêche, à savoir les individus qui passent à travers les mailles des filets. La définition de l'évitement dans le présent contexte est la suivante :

Dans le contexte de la gestion des pêcheries, l'évitement est le niveau moyen de biomasse du stock exploité pour un niveau de pêche donné. L'évitement proportionnel est le rapport entre cette biomasse exploitée moyenne et la biomasse moyenne du stock avant le commencement de la pêche (biomasse non exploitée).

### RAPPORTS FONCTIONNELS ENTRE LE KRILL ET LES PREDATEURS

6.4 Cette approche a encore été développée par le WG-CEMP; les commentaires du Comité scientifique sont exposés aux paragraphes 5.56 et 5.57. D'autres approches expérimentales possibles de l'évaluation de ces relations ont également fait l'objet de discussions lors de l'atelier conjoint du WG-Krill et du WG-CEMP. Le Comité scientifique a

partagé l'opinion selon laquelle ces études seront de longue durée et nécessiteront le plus grand soin lors de leur conception expérimentale.

#### RAPPORT ENTRE LA BIOMASSE DU KRILL ET LA DISPONIBILITE DE CELUI-CI AUX PREDATEURS

6.5 Il a été reconnu que cette relation devait être étudiée.

#### PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES PREDATEURS LORS DE L'ALLOCATION DES LIMITES DE CAPTURE DE KRILL DANS LES SOUS-ZONES

6.6 Les commentaires du WG-CEMP, selon lesquels une telle approche n'est pas conseillée à présent (Annexe 7, paragraphe 8.7), ont été notés et approuvés.

#### DATES ET EMPLACEMENT DE LA PECHE

6.7 Dans ce contexte, la valeur des données à échelle précise, et surtout par trait, a toujours été reconnue par le Comité scientifique.

#### CARACTERISTIQUES OPERATIONNELLES DE LA PECHE DE KRILL

6.8 Il a été convenu que le dialogue entre les personnes impliquées dans des opérations de pêche et les scientifiques s'est révélé de la plus haute importance et doit être maintenu, surtout en ce qui concerne l'examen des approches de gestion.

#### SURPLUS DE KRILL

6.9 La décision de la réunion, aux termes de laquelle il a été décidé d'accorder une faible priorité à ce concept, a été approuvée.

## REGIMES EXPERIMENTAUX D'EXPLOITATION

6.10 Le Comité scientifique a approuvé le conseil selon lequel il serait opportun de développer des modèles pour évaluer la performance statistique et le rapport entre le coût et l'efficacité de régimes expérimentaux potentiels d'exploitation conçus pour faire la distinction entre la variation naturelle de la performance des prédateurs et les effets de la pêche. Les Membres sont encouragés à développer des propositions à cet effet.

## INCORPORATION DES INFORMATIONS DU CEMP DANS LES CONSEILS EN MATIERE DE GESTION

6.11 Il s'agit ici d'un élément crucial au développement du CEMP qui demande la modélisation d'un certain nombre de cas de gestion en utilisant des données actuelles et anciennes. Un examen de la faisabilité de l'allocation dynamique de limites de capture du krill en réponse à des changements de mesures de performance des prédateurs pourrait former l'un des aspects de cette approche. Les Membres ont été vivement encouragés à entreprendre des études de ce type.

## MESURES PREVENTIVES DE GESTION

6.12 Les longues délibérations sur ce sujet sont rapportées dans la discussion du rapport du WG-CEMP (Annexe 7, paragraphes 6.45 à 6.57).

## INFORMATIONS REQUISES DU WG-KRILL

6.13 Le Comité scientifique a appuyé les recommandations de la réunion conjointe selon lesquelles il faut préconiser :

- i) la soumission des données par trait de chalut;
- ii) le placement d'observateurs scientifiques à bord des navires de pêche; et
- iii) la déclaration à échelle précise des données de pêche des zones statistiques autres que la zone 48.

6.14 En outre, l'intérêt d'une mise à jour des estimations d'abondance de krill, des campagnes d'évaluation de l'abondance du krill couvrant des ISR entières, de l'augmentation

du nombre des campagnes d'évaluation des proies par les procédures recommandées (SC-CAMLR-X, paragraphes 6.13 et 6.14) et de l'obtention des données sur les taux de déplacement de krill, a été reconnu.

#### COORDINATION

6.15 L'importance de la poursuite de la coordination des travaux du WG-Krill et du WG-CEMP par des réunions conjointes a été reconnue à l'unanimité. Vu qu'il semble impossible de tenir une telle réunion en 1993, il est particulièrement important que l'on tente d'arranger une réunion conjointe pour 1994. Des réunions régulières des responsables de tous les Groupes de travail du Comité scientifique seraient également bienvenues.